



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023

Présentation publique

13 décembre 2022



Principales priorités budgétaires 2023

- Limiter l'augmentation du compte de taxes;
- Garantir la sécurité, l'accessibilité et la fluidité de la circulation à travers la ville;
- Prévoir la mise en place d'une nouvelle plateforme de communications;
- Encourager les actions de développement durable;
- Prioriser les actions qui doivent être réalisées pour le déploiement de projets à caractère environnemental;
- Prévoir la mise en place d'une politique de compostage du côté des immeubles de type multilogements;
- Préserver la forêt urbaine de Mont-Royal;
- Revoir la politique familiale.



Budget de fonctionnement 2023

Sommaire - Dépenses

2022	115,9 M\$	CROISSANCE 8,3 M\$ 7,13 %
2023	124,2 M\$	

- Croissance des quotes-parts de 4,7 M\$ (7,30 %)
- Augmentation des dépenses locales de 3,6 M\$ (6,93 %)
 - ✓ augmentation de la masse salariale;
 - ✓ augmentation des coûts liés aux contrats externes;
 - ✓ augmentation des coûts liés aux opérations de déneigement;
 - ✓ augmentation des honoraires professionnels requis dans le domaine du génie notamment pour la réalisation d'études de circulation dans certains secteurs de la Ville;
 - ✓ augmentation des primes de l'ensemble du portefeuille d'assurances;
 - ✓ Augmentation du service de la dette;
 - ✓ Réduction de certaines dépenses dans tous les services de la Ville;



Détail des dépenses

Dépenses	2022	2023	Variation
Administration générale	9 382 700 \$	9 796 700 \$	4,41 %
Sécurité publique	3 168 600 \$	3 512 000 \$	10,84 %
Transport	9 158 320 \$	9 906 440 \$	8,17 %
Hygiène du milieu	5 067 030 \$	4 981 276 \$	-1,69 %
Santé et bien-être	335 000 \$	359 900 \$	7,43 %
Aménagement, urbanisme et développement économique	1 610 800 \$	1 643 300 \$	2,02 %
Loisirs et culture (incluant les parcs)	16 761 050 \$	18 375 175 \$	9,63 %
Frais de financement	1 248 200 \$	1 714 100 \$	37,33 %
Remboursement en capital – dette	3 061 000 \$	4 111 000 \$	34,30 %
Administration – Frais recouverts des promoteurs	1 550 000 \$	500 000 \$	-67,74 %
Quote-part de la CMM	877 000 \$	931 300 \$	6,19 %
Quote-part de l'agglomération de Montréal	62 558 800 \$	67 177 000 \$	7,38 %
Contribution à la Ville de Montréal – Centre-ville	1 151 300 \$	1 192 700 \$	3,60 %
TOTAL	115 929 800 \$	124 200 890 \$	7,13 %



Budget de fonctionnement 2023

Sommaire - Revenus

	2022		2023
REVENUS	107,3 M\$	+ 8,34%	116,2 M\$
UTILISATION DES SURPLUS ET RÉSERVES FINANCIÈRES POUR RÉDUIRE L'IMPACT SUR L'IMPÔT FONCIER	8,7 M\$	- 7,81%	8,0 M\$



Provenance des revenus

REVENUS	2022	2023	Variation
Taxes foncières	89 068 206 \$	98 002 388 \$	10,03 %
Tarification de l'eau	2 500 000 \$	2 985 000 \$	19,40 %
Paiements tenant lieu de taxes	583 194 \$	700 202 \$	20,06 %
Services aux organismes municipaux	39 500 \$	39 500 \$	0 %
Autres revenus de sources locales	12 505 100 \$	12 926 000 \$	3,37 %
Transferts gouvernementaux	1 024 100 \$	1 064 800 \$	3,97 %
Autres revenus : contribution des promoteurs	1 550 000 \$	500 000 \$	-67,14 %
TOTAL	107 270 100 \$	116 217 890 \$	8,34 %



TAXATION

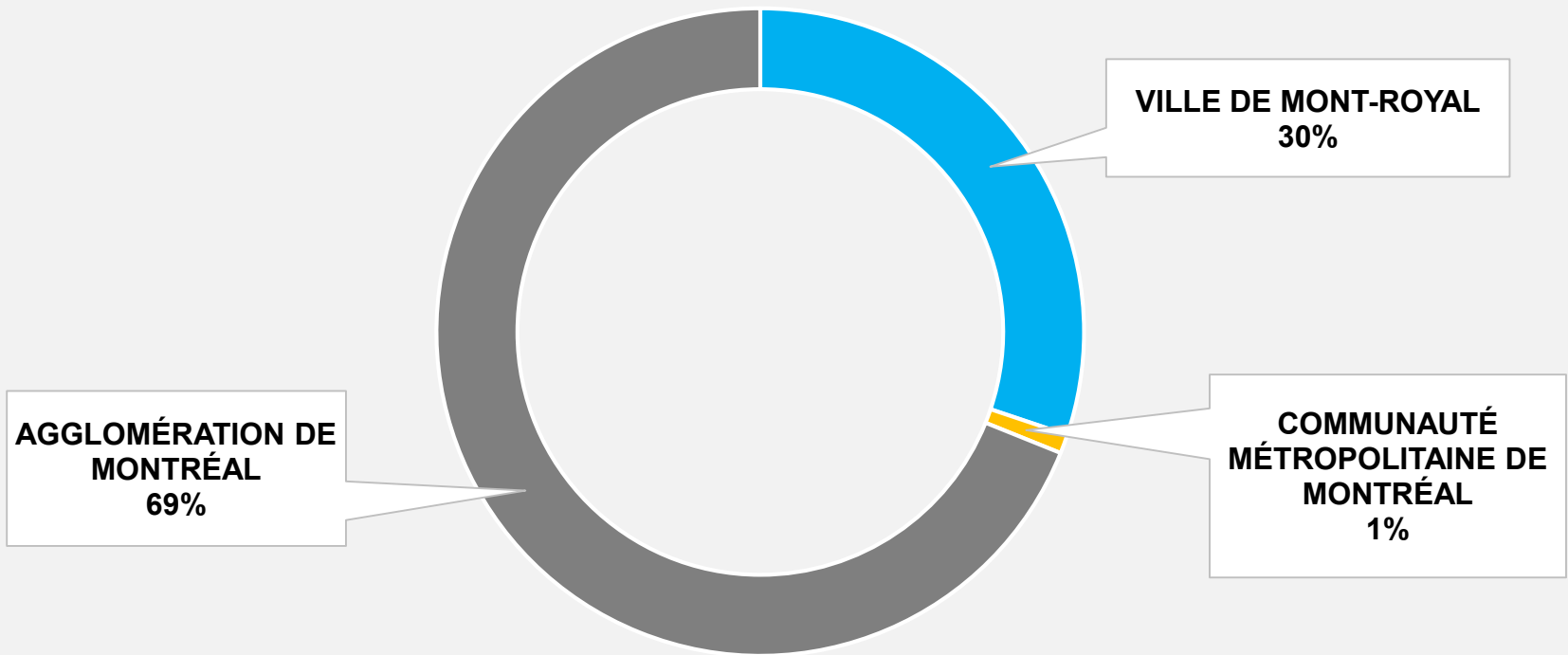
Compte de taxes pour un propriétaire possédant une
 maison unifamiliale moyenne de 1 941 400 \$
 Taux de la taxe foncière : 0.4912 / 100 \$ d'évaluation

	Chaque dollars du compte de taxes	9 535.90 \$	
Terrains récréatifs et de jeux	0.62%	58.90 \$	
Collecte, élimination des déchets et environnement	0.76%	72.90 \$	
Aménagement, urbanisme et développement économique	1.00%	95.00 \$	
Eau et égout	2.04%	194.70 \$	
Service de la dette et frais financiers	2.01%	191.80 \$	
Sécurité publique	2.16%	205.60 \$	
Bibliothèque	2.37%	226.00 \$	
Loisirs, culture, santé et bien-être	2.58%	245.60 \$	
Réseau routier	2.72%	259.60 \$	
Enlèvement de la neige	3.20%	305.50 \$	
Parcs et forêt urbaine	4.03%	384.40 \$	
Administration générale	6.35%	605.90 \$	
	29.84%	2 845.90 \$	Dépenses VMR
Quote-part de la Communauté métropolitaine de Montréal	0.95%	90.60 \$	CMM
Quote-part de l'Agglomération de Montréal - Achat d'eau	1.04%	99.10 \$	
Quote-part de l'Agglomération de Montréal	68.17%	6 500.30 \$	
	69.21%	6 599.40 \$	Agglo. MTL
	100.00%	9 535.90 \$	



Compte d'impôt foncier

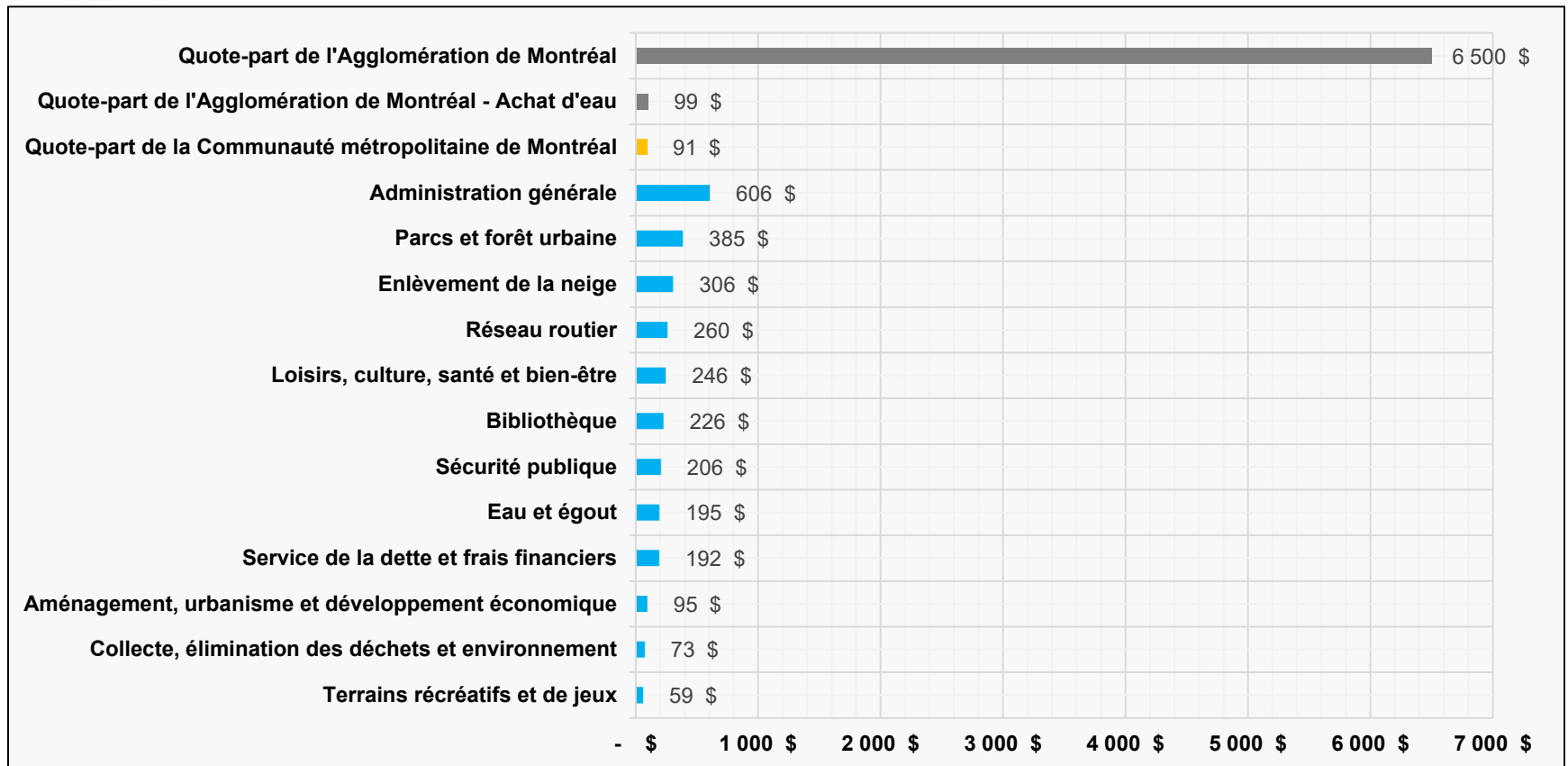
VOTRE IMPÔT FONCIER





RÉPARTITION DE L'IMPÔT FONCIER POUR UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE MOYENNE DE 1 941 400 \$

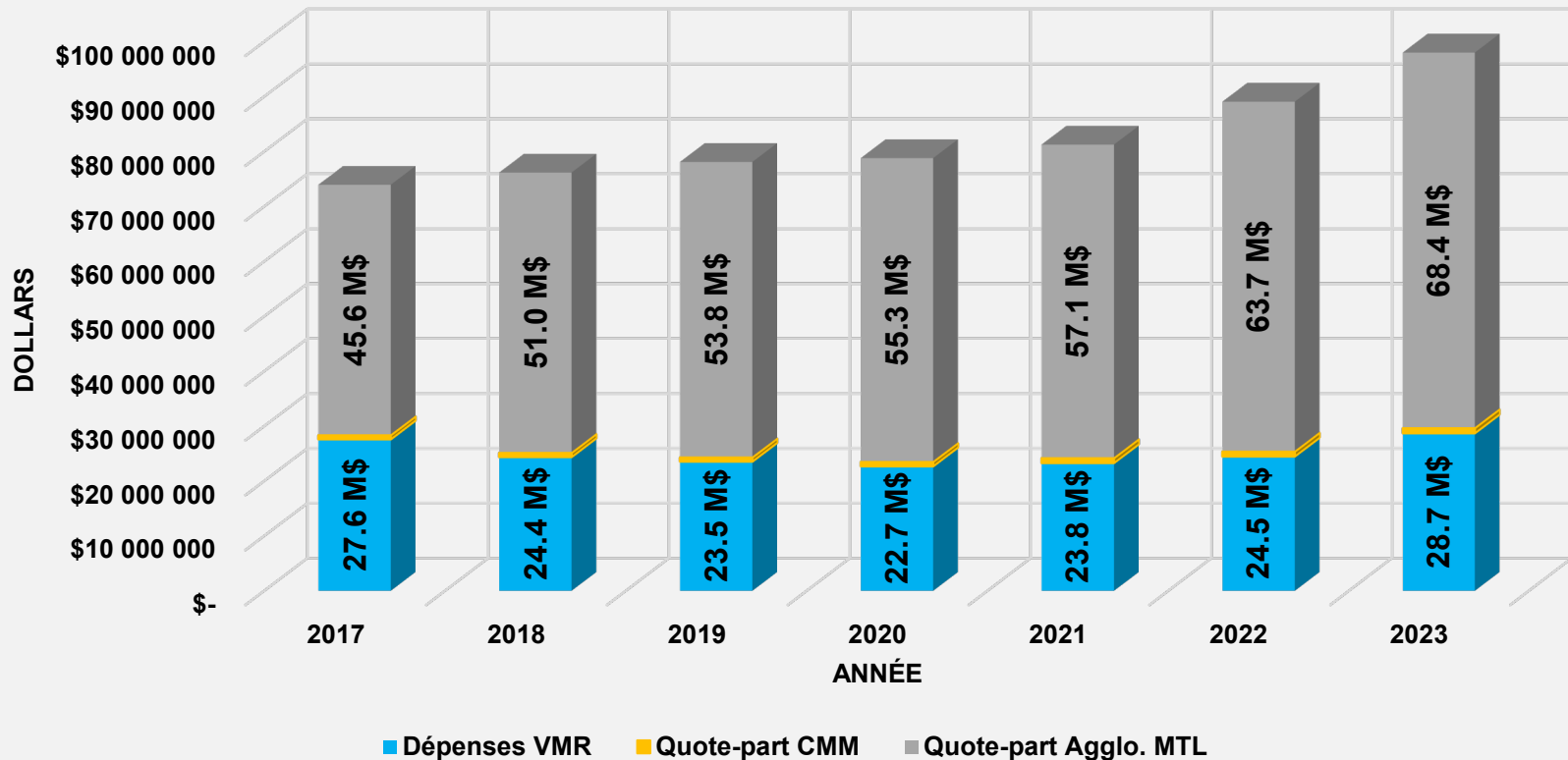
COMPTE DE TAXES = 9 536 \$





PROPORTION DES REVENUS PROVENANT DE TAXES FONCIÈRES POUR : VMR, AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL et CMM EN DOLLARS (\$)

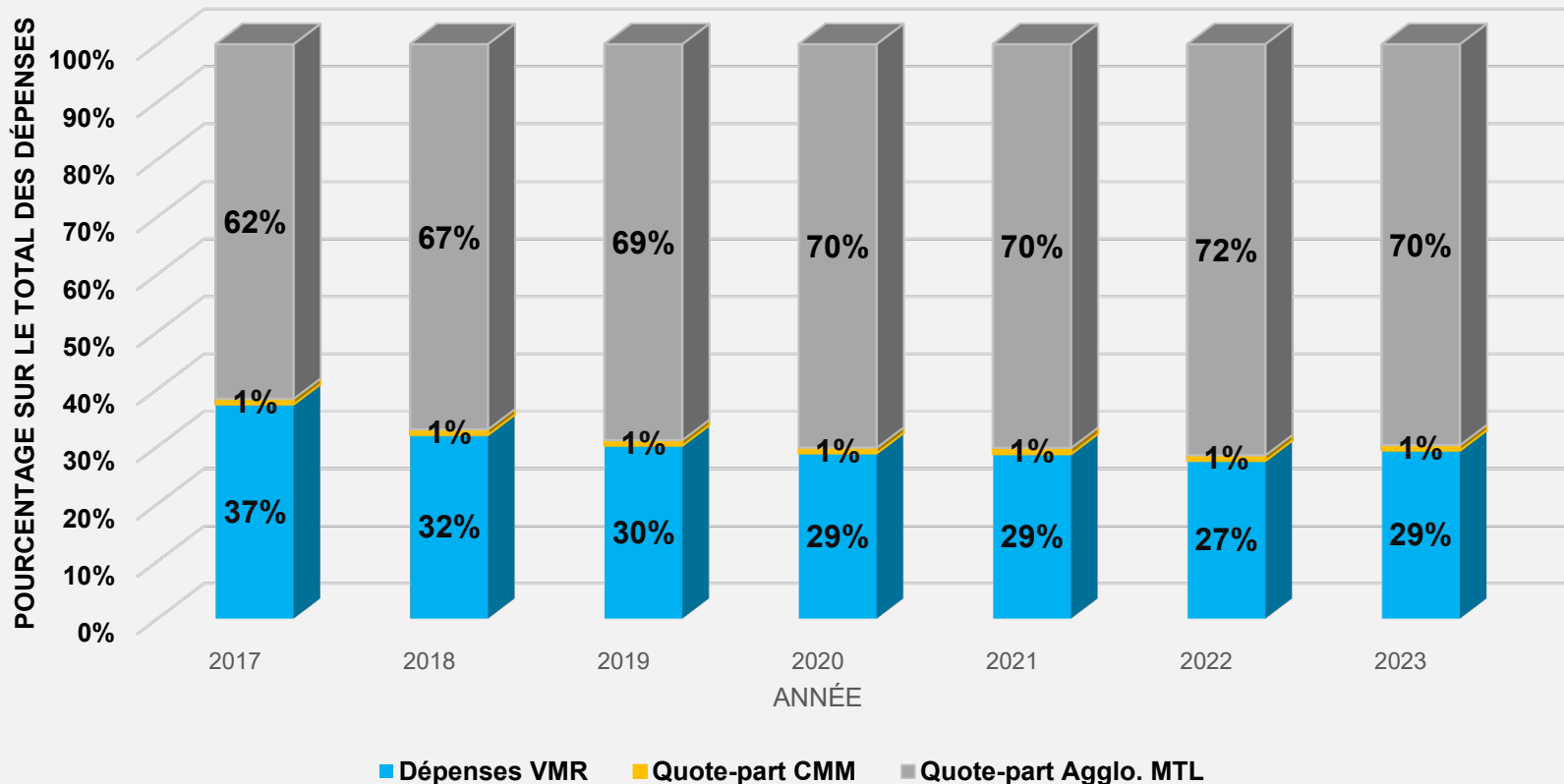
Proportion des revenus de taxes foncières par catégorie en \$





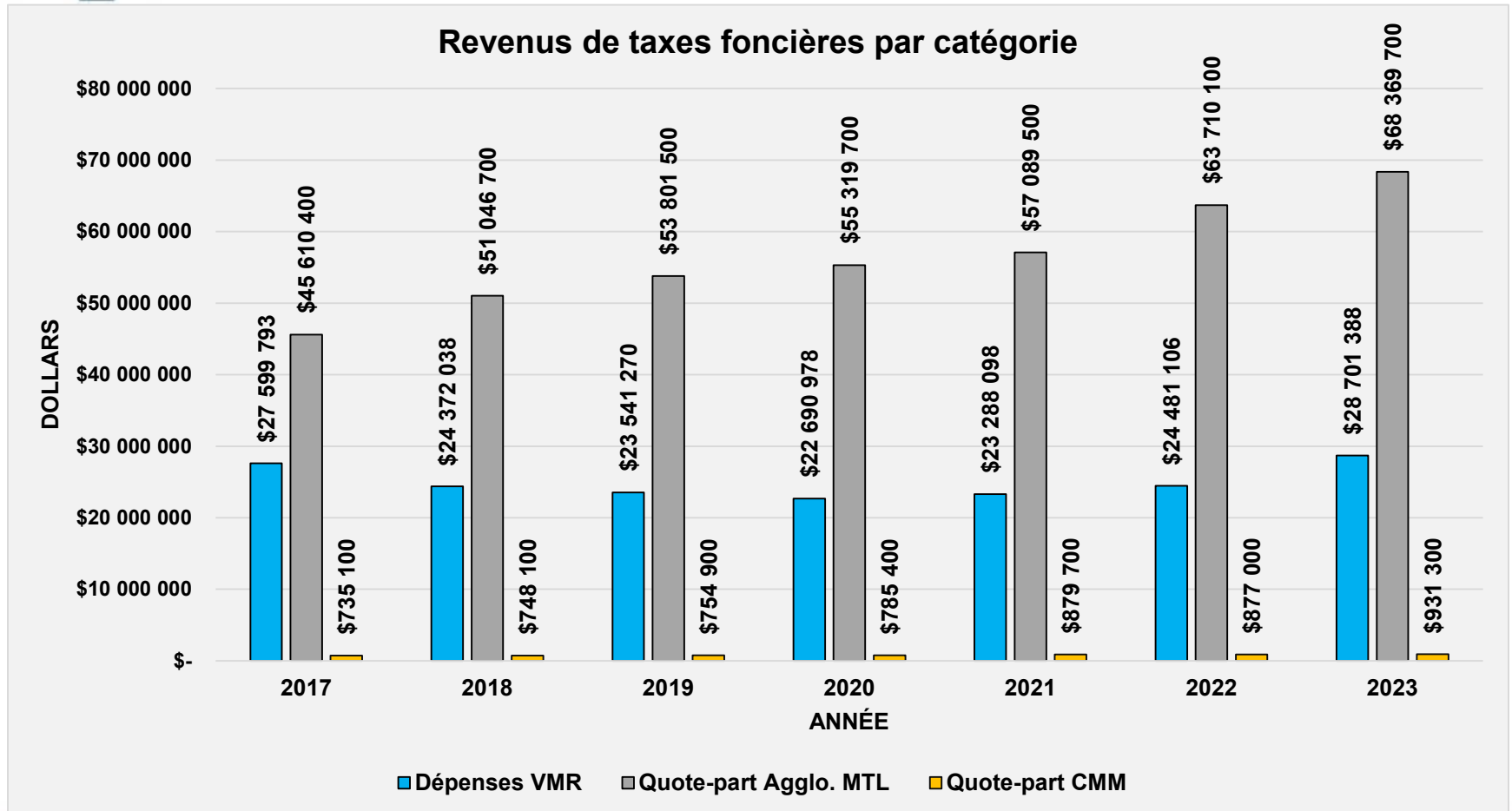
PROPORTION DES REVENUS PROVENANT DE TAXES FONCIÈRES POUR : VMR, AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL et CMM EN POURCENTAGE (%)

Proportion des revenus de taxes foncières par catégorie en %





MONTANT DES REVENUS PROVENANT DE TAXES FONCIÈRES POUR : VMR, AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL et CMM EN DOLLARS (\$)





TAUX DE TAXES PAR 100\$ D'ÉVALUATION

Année	Immeuble résidentiel (résiduel)	Immeuble six logements et plus	Immeuble non Résidentiel	Immeuble industriel	Terrain vague Desservi
2022	0,6326	0,6326	3,1313	3,1313	1,2652
2023	0,4912	0,6548	2,5544	2,8491	0,9824



Exemple résidence unifamiliale moyenne

Valeur imposable d'une résidence
unifamiliale moyenne

1 941 400 \$ Augmentation
de 37,7 %

Compte de taxes en 2022 : 1 409 874 \$

8 919 \$

Compte de taxes en 2023 : 1 941 400 \$

9 536 \$

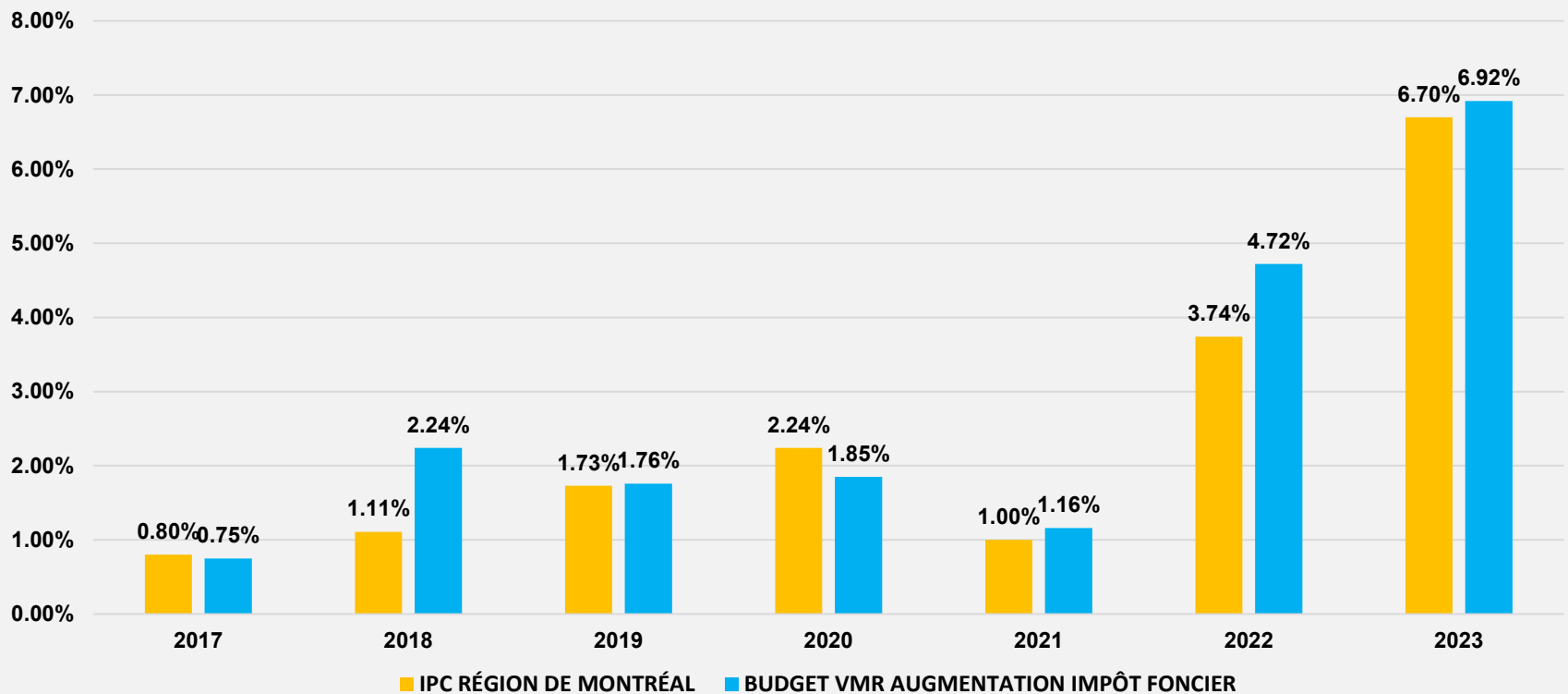
Augmentation

617 \$ + 6,92 %



INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION (IPC) ENSEMBLE DES SECTEURS RÉGION DE MONTRÉAL **VERSUS** IMPÔT FONCIER

IPC RÉGION DE MONTRÉAL vs AUGMENTATION DU COMPTE D'IMPÔT FONCIER

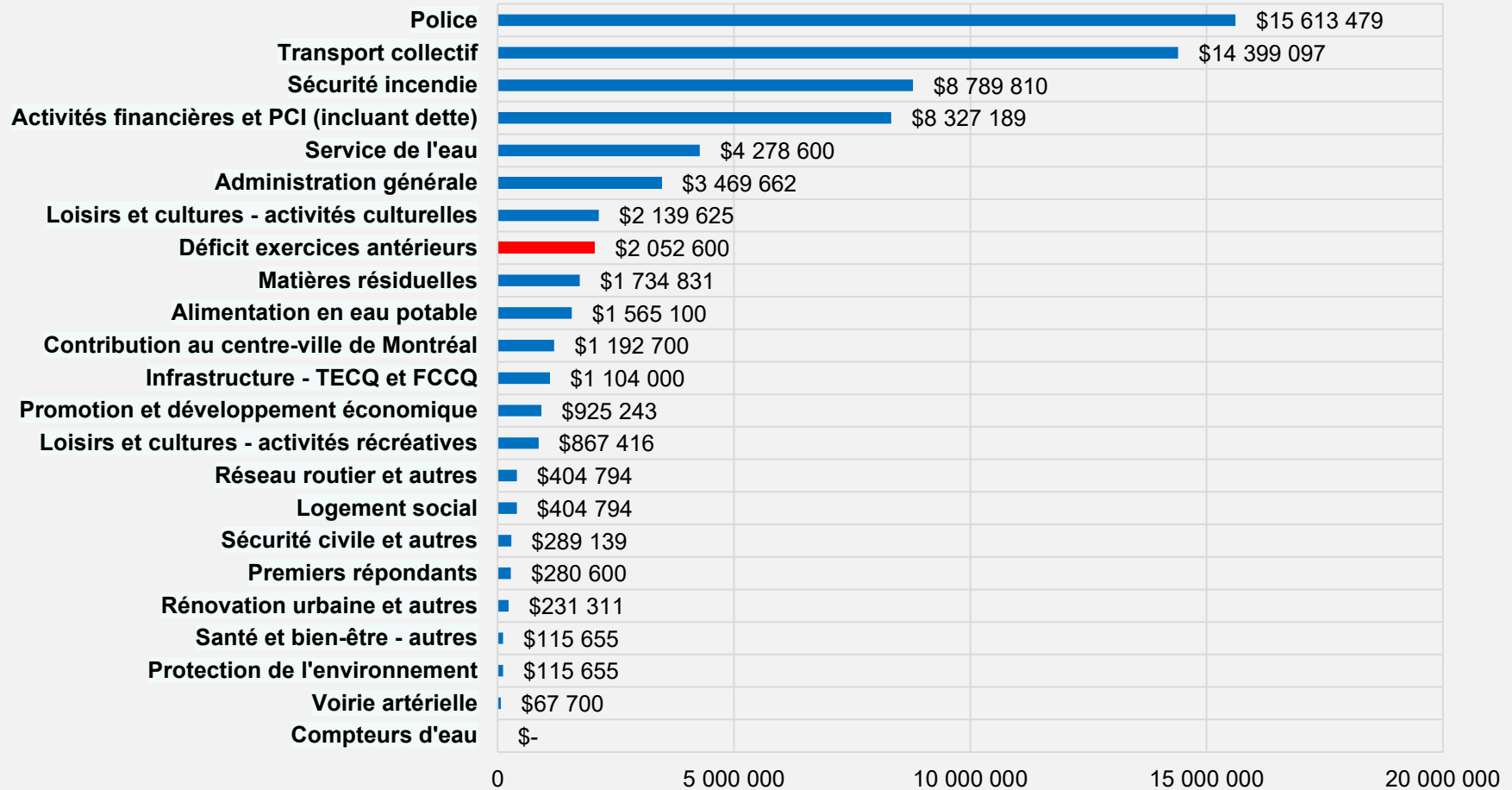




Quotes-parts de l'Agglomération de Montréal

Répartition par activités

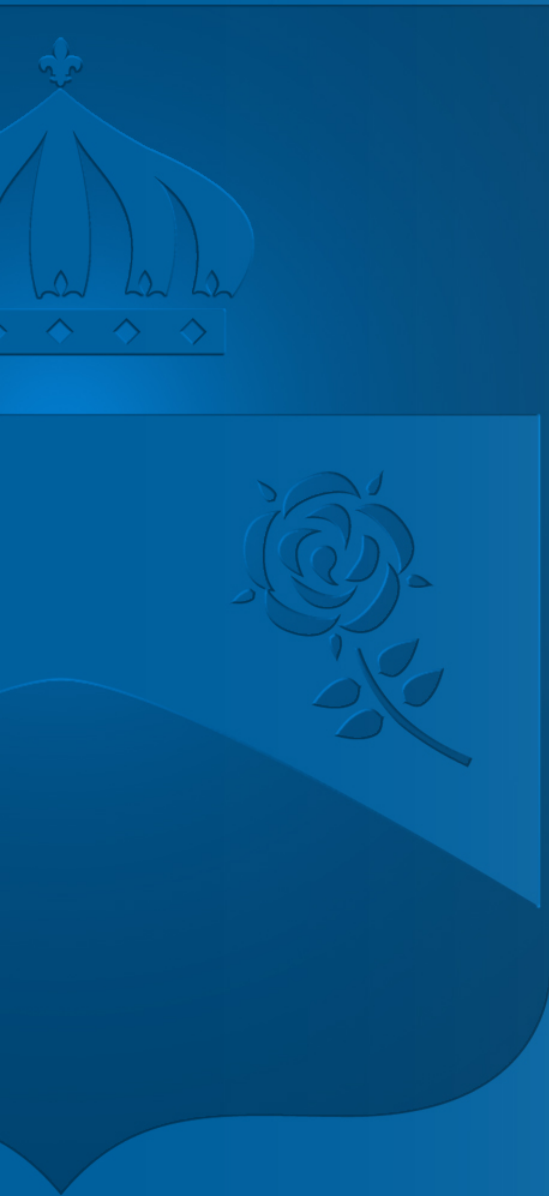
Dépenses sans pouvoir de contrôle par VMR





Budget 2023

Période de questions



**PROGRAMME
TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS
(PTI)
2023-2024-2025**

Présentation publique
13 décembre 2022



Orientations budgétaires : Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2023-2024-2025

Les priorités pour le PTI sont :

- ✓ Réaliser la première phase du Quartier sportif par la construction du complexe sportif et communautaire ;
- ✓ Maintenir l'état de nos infrastructures : bâtiments, passerelles, rues, égout, aqueduc ;
- ✓ Investir dans nos parcs et surfaces de jeux (tennis, soccer, parcs) ;
- ✓ Continuer l'intégration d'options environnementales au niveau du transport écologique, entre autres en lien avec les pistes cyclables et le transport collectif (autopartage, vélo-partage ou autres).



Orientations budgétaires : Programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025

Ces investissements serviront notamment à réaliser :

- ✓ Le reboisement le long de la voie ferrée ;
- ✓ La poursuite du verdissement du secteur Bates-Ekers ;
- ✓ La refonte du site web de la ville ;
- ✓ La construction de plateaux de ralentissement à certaines intersections de la ville ;
- ✓ La réfection de la passerelle Montgomery / Russel ;
- ✓ Le renouvellement de notre flotte de véhicules et d'équipement lourd ;
- ✓ L'amélioration des ouvrages de rétention des eaux pluviales du réseau d'égout pour faire face aux changements climatiques ;



PTI 2023-2024-2025: montants annuels prévus

Pour les trois (3) prochaines années, nous avons établi notre programme triennal d'immobilisations afin de maintenir les infrastructures municipales en bon état.

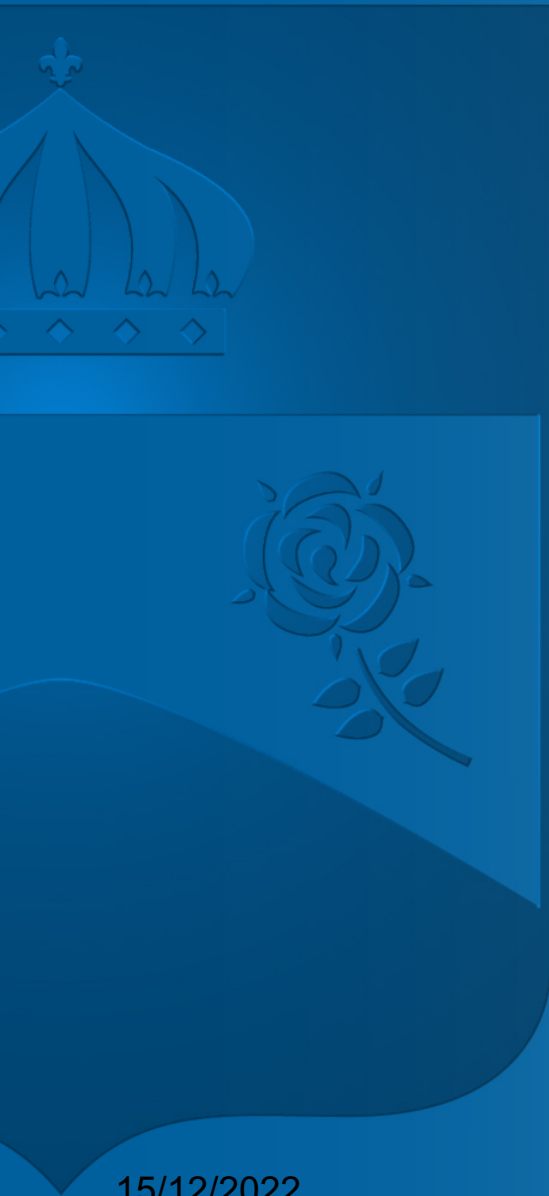
SERVICES	2023	2024	2025
Travaux publics et Sécurité publique	1 978 000 \$	4 800 000 \$	1 518 000 \$
Services administratifs	2 033 000 \$	972 000 \$	153 000 \$
Génie et urbanisme	9 951 000 \$	21 725 000 \$	19 905 000 \$
Loisirs et culture	1 150 000 \$	1 095 000 \$	1 500 000 \$
Quartier sportif – phase 1	42 000 \$	64 200 000 \$	2 305 000 \$
Quartier sportif – phase 2	0 \$	43 000 \$	8 125 000 \$
TOTAL	15 154 000 \$	92 835 000 \$	33 506 000 \$



PTI 2023-2024-2025: montants annuels prévus

Trois (3) sources de financement sont planifiées aux fins de la réalisation des projets d'immobilisations en 2023, pour les montants respectifs suivants:

- Règlement d'emprunt : 13 246 000 \$
- Fond de roulement : 1 258 000 \$
- Fonds de parc : 650 000 \$



Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2023-2024-2025:

Période de questions